Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Bibliothèque cantonale et universitaire : un outil d'intégration

Les personnes détentrices de permis F et N peuvent désormais s'inscrire auprès de la BCU. Cette nouvelle possibilité participe notamment à l'effort d'intégration de la population résidante étrangère, inscrit par le Conseil d'Etat dans son programme de législature.

La Bibliothèque cantonale et universitaire soutient la volonté d'intégration des étrangers affirmée par le Conseil d'Etat dans son programme de législature 2007-2012, notamment dans la mesure n°14 : « poursuivre l'intégration de la population résidante étrangère » et « promouvoir la réinsertion professionnelle des personnes étrangères admises à titre provisoire (livret F) afin de favoriser leur autonomie financière ».

Il est ainsi désormais possible aux personnes détentrices de permis N et F de s'inscrire à la Bibliothèque cantonale et universitaire. Ses collections matérielles et virtuelles, ses équipements (places de lecture et de travail, accès internet, photocopieurs, etc.), les conseils, l'aide et la formation dispensés par ses collaborateurs, tout cela leur est désormais accessible.

A la BCU/Riponne, en particulier, les collections de Documentation vaudoise permettent de se renseigner sur le canton de Vaud dans tous ses aspects. Des méthodes de langue, des collections bilingues, des films, des livres-audio, des livres en gros caractères,... de nombreuses ressources précieuses pour qui veut apprendre le français ou renforcer ses compétences linguistiques sont ainsi disponibles. La musique, langage universel par excellence, est un autre point fort de la BCU/Riponne qui dispose notamment de collections de musiques du monde entier et de divers styles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 janvier 2009

DFJC, Brigitte Waridel, Cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 46 Jeannette Frey, Directrice de la BCU, 021 692 48 00